

**« AUTORISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
EN VERTU DE L'ARTICLE 299 DE LA LOI 40 »**

Centre de services scolaire

Le 11 février 2020

AUTDG-2020-0001

**APPEL D'OFFRES NO A2019-60-001 SE RAPPORTANT AUX TRAVAUX
D'ASSAINISSEMENT ET DE DÉCONTAMINATION DE SYSTÈMES DE
VENTILATION À L'ÉCOLE GILBERT-THÉBERGE DE TÉMISCAMING**

Faisant suite à notre appel d'offres public # A-2019-60-001, dans le cadre duquel l'entreprise **7143516 Canada inc. (Solution Dair)** a déposé une soumission jugée recevable et conforme, la direction générale autorise :

- ▶ l'octroi du contrat à l'entreprise **7143516 Canada inc. (Solution Dair)** pour un montant total de **172 834,00 \$** plus taxes;
- ▶ le directeur du Service des ressources matérielles à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

p. j. **DSRM-1920-02**

- 1) Résultat ouverture SEAO
- 2) Gestion des soumissions
- 3) Annexe 2 SCT

ÉL/sm



Éric Larivière, CRHA
Directeur général

Attestation

J'atteste que j'ai pris connaissance du dossier présenté et que les procédures sont conformes aux politiques de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue.



Annie Bergeron
Directrice des Services financiers

**« AUTORISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
MESURES TRANSITOIRES
EN VERTU DE L'ARTICLE 299 DE LA LOI 40 »**

Centre de services scolaire

Le 14 février 2020

AUTDG-2020-0002

**PLAN DES GESTION DES RISQUES DE CORRUPTION ET DE COLLUSION
DANS LE PROCESSUS DE GESTION CONTRACTUELLE 2019-2020**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil du Trésor a édicté la Directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle, découlant de la Loi sur les contrats des organismes publics;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de cette Directive, la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue doit élaborer une politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle d'ici le 31 décembre 2019, ainsi qu'un plan de gestion des risques;

CONSIDÉRANT QUE le conseil des commissaires a adopté la politique de gestion des risques à sa séance du 20 janvier 2020;

CONSIDÉRANT l'autorisation de la direction générale en vertu de l'article 299 de la loi 40 (Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires);

CONSIDÉRANT la recommandation du RARC;

La direction générale approuve le plan annuel de gestion des risques de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle pour l'année 2019-2020 présenté au document **DG-1920-05**.

ÉL/sm



Eric Larivière, CRHA
Directeur général

Attestation

J'atteste que j'ai pris connaissance du dossier présenté et que les procédures sont conformes aux politiques et règlements de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue.



Annie Bergeron
Directrice des Services financiers

**« AUTORISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
EN VERTU DE L'ARTICLE 299 DE LA LOI 40 »**

Centre de services scolaire

Le 18 février 2020

AUTDG-2020-0003

**AUTORISATION POUR LE CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER À L'ÉCOLE
MARIE-ASSOMPTION DE SAINT-BRUNO-DE-GUIGUES**

Faisant suite à notre appel d'offres public # A-2019-44-001, dans le cadre duquel l'entreprise SANIFLEX INC. a déposé une soumission jugée recevable et conforme, la direction générale autorise l'octroi du contrat d'entretien ménager de l'école Marie-Assomption de Guigues pour une période de trois ans à partir du 1^{er} juillet 2020 à l'entreprise Saniflex inc. pour un montant total de 208 410,01 \$ plus taxes et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet.

p.j. (DSRM-1920-03)

- 1- Résultat ouverture SEAO
- 2- Gestion des soumissions
- 3- Annexe 2 SCT

ÉL/sm



Éric Larivière, CRHA
Directeur général

Attestation

J'atteste que j'ai pris connaissance du dossier présenté et que les procédures sont conformes aux politiques de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue.



Annie Bergeron
Directrice des Services financiers

« **AUTORISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
MESURES TRANSITOIRES
EN VERTU DE L'ARTICLE 299 DE LA LOI 40** »

Centre de services scolaire

Le 20 février 2020

AUTDG-2020-0004

CALENDRIER SCOLAIRE – SECTEUR JEUNE

CONSIDÉRANT les discussions avec le syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue (FSE-CSQ) sur la distribution des jours de travail dans le calendrier scolaire 2020-2021;

Le Centre de services scolaires du Témiscamingue, antérieurement la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue, accepte le calendrier scolaire 2020-2021, tel que présenté dans le document **DSRH-1920-05**.

ÉL/sm



Eric Larivière, CRHA
Directeur général

Attestation

J'atteste que j'ai pris connaissance du dossier présenté et que les procédures sont conformes aux politiques et règlements de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue.



Annie Bergeron
Directrice des Services financiers

« **AUTORISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
MESURES TRANSITOIRES
EN VERTU DE L'ARTICLE 299 DE LA LOI 40** »

Centre de services scolaire

Le 21 février 2020

AUTDG-2020-0005

**UTILISATION PAR LA MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE D'UNE BANDE DE
TERRAIN DE L'ÉCOLE MARCEL-RAYMOND DE LORRAINVILLE**

CONSIDÉRANT la résolution de la municipalité de Lorrainville #8003-11-19;

ATTENDU QUE la municipalité de Lorrainville assumera tous les frais inhérents à l'installation, à l'utilisation, à l'entretien, et au remplacement des bollards;

ATTENDU QUE la municipalité de Lorrainville assumera tous les frais inhérents à l'installation, à l'utilisation et en l'entretien des pots de fleurs;

ATTENDU QUE l'école Marcel-Raymond pourra continuer d'utiliser cette bande de terrain pour l'installation de table de pique-nique ou autres équipements;

La direction générale accorde l'autorisation à la municipalité de Lorrainville d'installer des bollards et des pots de fleurs à partir du printemps 2020;

Cependant, le Centre de services scolaire se réserve le droit de reprendre l'exclusivité de l'utilisation de cette bande de terrain, si tel est le cas, le Centre de services scolaire remboursera à la municipalité le coût des matériaux et les frais pour l'installation des bollards sur le terme résiduel de la période de 10 ans;

La municipalité s'engage à fournir dès réception de cette autorisation l'estimation des coûts pour l'installation des bollards.

p. j. Résolution 8003-11-19 de la municipalité de Lorrainville (DSRM-1920-04)

ÉL/sm



Éric Larivière, CRHA
Directeur général

Attestation

J'atteste que j'ai pris connaissance du dossier présenté et que les procédures sont conformes aux politiques et règlements de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue.



Annie Bergeron
Directrice des Services financiers

« **AUTORISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
MESURES TRANSITOIRES
EN VERTU DE L'ARTICLE 299 DE LA LOI 40** »

Centre de services scolaire

Le 24 février 2020

AUTDG-2020-0006

**AUTORISATION POUR LE CONTRAT DE MISE AUX NORMES DES MAINS
COURANTES ET DES GARDE-CORPS À L'ÉCOLE GILBERT-THÉBERGE DE
TÉMISCAMINGUE (MESURE 30850)**

Faisant suite à notre appel d'offres public # A-2019-60-002, dans le cadre duquel l'entreprise Maçonnerie Gilles Caya inc. a déposé une soumission jugée recevable et conforme, la direction générale autorise l'octroi du contrat de mise aux normes de mains courantes et garde-corps à l'entreprise Maçonnerie Gilles Caya inc. pour un montant total de 176 927,50 \$ plus taxes et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet.

Document **DSRM-1920-05**

- 1- Résultat ouverture SEAO
- 2- Gestion des soumissions
- 3- Annexe 2 SCT
- 4- Crédit de l'entrepreneur

ÉL/sm



Éric Larivière, CRHA
Directeur général

Attestation

J'atteste que j'ai pris connaissance du dossier présenté et que les procédures sont conformes aux politiques et règlements de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue.



Annie Bergeron
Directrice des Services financiers

« **AUTORISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
MESURES TRANSITOIRES
EN VERTU DE L'ARTICLE 299 DE LA LOI 40** »

Centre de services scolaire

Le 25 février 2020

AUTDG-2020-0007

**AUTORISATION POUR LE CONTRAT DE RECONSTRUCTION DE L'ENTRÉE
PRINCIPALE DE BÉTON À L'ÉCOLE MARIE-ASSOMPTION DE GUIGUES**

Faisant suite à notre appel d'offres public # A-2020-044-001, dans le cadre duquel l'entreprise Maçonnerie Gilles Caya inc. a déposé une soumission jugée recevable et conforme, la direction générale autorise l'octroi du contrat de reconstruction de l'entrée principale de béton à l'entreprise Maçonnerie Gilles Caya inc. pour un montant total de 23 600,00 \$ plus taxes et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet.

Document **DSRM-1920-06**

- 1- Résultat ouverture SEAO
- 2- Gestion des soumissions

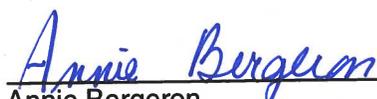
ÉL/sm



Éric Larivière, CRHA
Directeur général

Attestation

J'atteste que j'ai pris connaissance du dossier présenté et que les procédures sont conformes aux politiques et règlements de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue.



Annie Bergeron
Directrice des Services financiers

« **AUTORISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
MESURES TRANSITOIRES
EN VERTU DE L'ARTICLE 299 DE LA LOI 40** »

Centre de services scolaire

Le 25 février 2020

AUTDG-2020-0008

**AUTORISATION POUR LE CONTRAT DE RECONSTRUCTION ET
RÉPARATION DES ENTRÉES DE BÉTON À L'ÉCOLE SAINT-ISIDORE DE
LAVERLOCHÈRE**

Faisant suite à notre appel d'offres public # A-2020-048-001, dans le cadre duquel l'entreprise Maçonnerie Gilles Caya inc. a déposé une soumission jugée recevable et conforme, la direction générale autorise l'octroi du contrat de reconstruction et réparation des entrées de béton à l'entreprise Maçonnerie Gilles Caya inc. pour un montant total de 49 600,00 \$ plus taxes et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet.

Document **DSRM-1920-07**

- 1- Résultat ouverture SEAO
- 2- Gestion des soumissions

ÉL/sm



Eric Larivière, CRHA
Directeur général

Attestation

J'atteste que j'ai pris connaissance du dossier présenté et que les procédures sont conformes aux politiques et règlements de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue.



Annie Bergeron
Directrice des Services financiers